

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

1/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit SAVON NOIR LIQUIDE

Code du produit 85849456

Numéro d'AMM /

Code UFI non concerné

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Produit de nettoyage
REACH PC35 : produit de nettoyage et de lavage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur SBM Life Science S.A.S
60, chemin des Mouilles
69130 Ecully
France

+33 (0)4 37 64 32 00 (pendant les heures de travail uniquement)
Email : sds@sbm-company.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

ORFILA INRS Centre 01 45 42 59 59
Antipoison

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classement conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

2/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

Dangers physiques :

Non classé

Dangers pour la santé :

Non classé

Dangers pour l'environnement :

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette : Aucun

Pictogrammes de danger : Aucun

Mentions d'avertissement : Aucune

Mentions de danger : Aucune

Conseils de prudence :

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501 Eliminer le contenu/récipient dans une déchèterie ou par un organisme agréé.

Mentions supplémentaires : Aucune

Étiquetage supplémentaire : Aucun

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances SVHC > 0,1% (en date du 14/01/2022).

Il ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT et vPvB, conformément à l'annexe XIII du Règlement REACH (CE) N°1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances $\geq 0,1$ % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

3/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nature Chimique

Concentré à diluer

Composants dangereux

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008.

Ingrédients	N° CAS / N° CE / N° Index	N° REACH / Enreg.	Classification Règlement 1272/2008/CE	Danger Environnement	% (m/m)
Potassium olivate	68154-77-8 268-921-2 /	/	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319	/	7,00 < x < 7,80
Fatty acids, coco, potassium salts	61789-30-8 263-049-9 /	/	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319	/	1,00 < x < 2,00

Autres informations

Pour le texte complet des mentions H indiquées dans cette section, se reporter à la section 16.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez un numéro d'urgence, un centre antipoison ou un médecin ou si vous allez consulter pour un traitement.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur, faire respirer l'air frais, garder la personne au calme dans une position confortable pour respirer. En cas de gêne persistante, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau en maintenant les paupières écartées pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

4/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

Contact avec la peau	Enlever tout vêtement souillé. Laver soigneusement à l'eau avec un savon doux pendant au moins 15 minutes. Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures... Obtenir des soins médicaux si la zone contaminée est étendue ou s'il apparaît des lésions cutanées. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin. Si la quantité absorbée est peu importante (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin. Ne pas faire vomir, sauf en cas d'indication contraire par le médecin. Ne rien donner à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Pas de données disponibles.
------------------	-----------------------------

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Risques	Pas de données disponibles.
Traitement	Traitement symptomatique.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le mélange est non inflammable.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens appropriés	- Mousse résistant à l'alcool - Eau pulvérisée - Poudre chimique (poudre sèche) - Dioxyde de carbone (CO₂)
Moyens inappropriés	- Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

5/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

**Dangers particuliers
résultant de la
substance ou du
mélange**

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire.
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Peuvent se former des gaz de type CO_x. Ne pas respirer les fumées.

5.3 Conseils aux pompiers

**Équipement de
protection spécial pour
le personnel préposé à
la lutte contre le feu**

Vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet.
Appareil respiratoire autonome isolant.

**Informations
supplémentaires**

Rester en amont des flammes.
Refroidir les containers de produit en les aspergeant d'eau.
Ne pas déverser les eaux d'extinction dans l'environnement.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions pour les
non-secouristes**

Veiller à ce que le local soit correctement ventilé.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Evacuer la zone dangereuse et respecter les procédures d'urgence.

**Précautions pour les
secouristes**

Veiller à ce que le local soit correctement ventilé.
Porter un équipement de protection individuelle adéquat.
Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la
protection de
l'environnement**

Eviter l'écoulement dans les égouts, les fossés, les cours d'eau et le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes pour le
confinement**

Contenir le déversement et récupérer du matériel si c'est possible.

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

6/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

Méthodes de nettoyage	Utiliser un matériau absorbant non combustible (sable, diatomite, terre, vermiculite...), balayer et pelleter le produit solide. Puis le recueillir dans un récipient approprié pour élimination. Nettoyer la zone touchée avec de l'eau additionnée de détergent, puis rincer avec de l'eau pour enlever tout résidu.
Autres conseils	Ne pas laisser l'eau de lavage contaminer les sources d'eau et l'environnement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir les mesures de protection sous les sections 8 et 13.
---------------------------------------	---

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	Se laver les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	Pas de recommandations particulières.
Mesures d'hygiène	Après manipulation, bien se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	Conserver le récipient bien fermé, hors de la portée des enfants. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Stocker dans un endroit tempéré ($5^{\circ}\text{C} < T^{\circ} < 50^{\circ}\text{C}$), sec et bien ventilé.
Précautions pour le stockage en commun	Ne pas stocker de nourriture, boissons ou nourriture pour animaux dans le même local.
Matériaux appropriés	Stocker uniquement dans l'emballage d'origine. Matériau approprié : identique à celui de l'emballage d'origine.

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

7/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Détergent, à utiliser dilué. Se reporter à l'étiquette et aux conditions d'utilisation.
---	--

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition ne sont pas déterminées pour le mélange.

Les composants cités en section 3 n'ont pas de valeurs limites d'exposition professionnelle françaises ou harmonisées.

Autres informations :

Pas d'autres informations disponibles.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Contrôles techniques appropriés	Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail.
--	--

Équipement de protection individuelle

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle. Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas, il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire	Pas de protection respiratoire recommandée si les conditions de manipulation recommandées sont respectées.
Protection des mains	Eviter le contact avec les mains. En cas de contact prolongé ou répété avec la peau, il est recommandé de porter des gants imperméables et résistants conformes à la norme NF EN 374. Ne plus utiliser les gants en cas de contamination interne du gant, de perforation ou lorsque la contamination externe ne peut être enlevée. Se laver soigneusement les mains après manipulation.
Protection des yeux	Eviter le contact avec les yeux.

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

8/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

En cas de manipulation prolongée/répétée, il est préférable de porter des lunettes masque conformes à la norme NF EN 166.

Protection de la peau et du corps

Eviter le contact avec la peau.

Porter des vêtements de protection appropriés.

En cas de contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être soigneusement lavées.

Protections thermiques

Non concerné

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles pour la protection de l'environnement

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Ne pas contaminer les égouts, les eaux superficielles et souterraines.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Beige à vert/brun foncé
Odeur	Caractéristique
Point de fusion / point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponibles
Inflammabilité	Non concerné
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Non disponible
Point éclair	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

9/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

pH	9,5 – 10,5
Viscosité cinématique	Non concerné
Solubilité dans l'eau	Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité relative	1,010 +/- 0,006
Densité de vapeur relative	Non disponible
Caractéristiques des particules	Non concerné

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique	Pas d'autres informations disponibles
Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'autres informations disponibles
Formation de mélanges poussières/air explosibles	Non applicable

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réactivité	Pas d'informations disponibles.
-------------------	---------------------------------

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique	Le mélange est stable dans des conditions recommandées d'utilisation et de stockage.
---------------------------	--

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Pas de données disponibles.
---	-----------------------------

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

10/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur et le gel.

10.5 Matières incompatibles

Matières incompatibles Stocker dans l'emballage d'origine.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux La décomposition thermique peut dégager des gaz de type CO_x.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale	Pas de données disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par inhalation	Pas de données disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	Pas de données disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Irritation / corrosion cutanée	Pas de données disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Pas de données disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire	Pas de données disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

11/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

Sensibilisation cutanée Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la mutagénicité sur cellules germinales :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la toxicité pour la reproduction :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique / exposition répétée) :

Exposition unique : Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Exposition répétée : Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien :

Le mélange ne contient pas de substances $\geq 0,1$ % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Autres informations :

Pas d'autres données disponibles.

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

12/17

Date de création : 07/06/2018
Date de révision : 06/03/2023
Version : 03 / FRANCE

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Pas de données disponibles sur l'écotoxicité du mélange.

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons	Pas d'informations disponibles.
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	Pas d'informations disponibles.
Toxicité pour les plantes aquatiques	Pas d'informations disponibles.
Toxicité pour les abeilles	Pas d'informations disponibles.
Toxicité pour les vers de terre	Pas d'informations disponibles.
Toxicité pour les oiseaux	Pas d'informations disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	Pas de données disponibles sur le mélange.
Koc	Pas d'informations disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	Pas d'informations disponibles.
------------------------	---------------------------------

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol	Pas d'informations disponibles.
-----------------------------	---------------------------------

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

13/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Évaluation PBT et vPvB Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT, ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien Le mélange ne contient pas de substances $\geq 0,1$ % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission

12.7 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précautions pour l'environnement lors de l'application du produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Généralités Éviter les écoulements dans l'environnement.
Manipuler les emballages non nettoyés comme le produit lui-même.
Ne pas mélanger le produit ou l'emballage avec d'autres déchets.

Produit Ne pas déverser dans les égouts, ni dans les cours d'eau.
Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence dans un collecteur ou par une entreprise agréée.

Emballages contaminés Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.
Réemploi de l'emballage interdit.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le mélange n'est pas classé au titre du transport.

ADR/RID/ADN

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

14/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

14.1 Numéro ONU /
14.2 Nom d'expédition /
des Nations Unies
14.3 Classe(s) de danger /
pour le transport
14.4 Groupe d'emballage /
14.5 Danger pour /
l'environnement

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez-vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

IMDG

14.1 Numéro ONU /
14.2 Nom d'expéditions /
des Nations Unies
14.3 Classe(s) de danger /
pour le transport
14.4 Groupe d'emballage /
14.5 Danger pour /
l'environnement

IATA

14.1 Numéro ONU /
14.2 Nom d'expédition /
des Nations Unies
14.3 Classe(s) de danger /
pour le transport
14.4 Groupe d'emballage /
14.5 Danger pour /
l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

S'assurer que les personnes qui assurent le transport connaissent les précautions et les manipulations à effectuer dans l'éventualité d'un accident ou d'un déversement.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

SECTION 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

15/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations supplémentaires

Classement ICPE	Décret 2014-285 du 3 Mars 2014 modifiant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement : ICPE (Circulaire UIC ref. 603 du 3 Février 2014 révisée en Octobre 2014) : non concerné
Conformité aux annexes REACH	Les composants mentionnés en section 3.2 ne sont pas cités, en date de réalisation de la présente FDS : - dans l'Annexe XIV du Règlement CE REACH 1907/2006 concernant la liste des substances soumises à autorisation - dans l'Annexe XVII du Règlement CE REACH 1907/2006 concernant les restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

Dispositions particulières :

Etiquetage additionnel relatif au Règlement Détergents N° 648/2004 et N° 907/2006

5% ou plus, mais moins de 15% de : savon

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce mélange.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Texte des mentions de danger (phrases H) mentionnées dans les Section 2 et 3 :

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Texte des classes et des catégories de danger citées dans les Sections 2 et 3 :

Skin Irrit. 2 Irritation cutanée – Catégorie de danger 2 -
Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves, Irritation oculaire – Catégorie de danger 2 -

Abréviations et acronymes

ADI / DJA Acceptable Daily Intake / Dose Journalière Acceptable
ADN Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

16/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ARfD	Acute Reference Dose / Dose de Référence Aiguë
ATE/ETA	Acute Toxicity Estimate / Estimation de la Toxicité Aiguë
BCF	Bioconcentration Factor / Facteur de bioconcentration
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
No.-CE	Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)
CEx	Concentration d'Effet pour X%
CEbx	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la biomasse algale
CErx	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la croissance algale
CLP	Classification, Labelling, Packaging regulation
CIx/ICx	Concentration d'Inhibition pour X%
CLx/LCx	Concentration Létale pour X%
Conc.	Concentration
DLx/LDx	Dose Létale pour X%
DMEL	Derived Minimal Effect Levels / Dose Dérivée d'Exposition Minimale
DNEL	Derived No Effect Level / Dose Dérivée Sans Effet
DSENO	Dose Sans Effet Observable
EC Number	EINECS and ELINCS Number
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
EN/NE	Norme européenne
ETA	Estimation de Toxicité Aiguë
EU/UE	Union Européenne
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IBC	International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
Koc	Coefficient d'absorption
LOEC/LOEL	Concentration/Dose minimale avec effet observé
MARPOL	MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NOEC/NOEL	Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais.
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OSHA	Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail
PBT	Persistent, Bioaccumulative and Toxic substances / Substance persistante, bioaccumulable et toxique

SAVON NOIR LIQUIDE
SOSAV1, SOSAV1N, SOSAV4

17/17

Date de création : 07/06/2018

Date de révision : 06/03/2023

Version : 03 / FRANCE

PNEC	Predicted No Effect Concentration / Concentration prédite sans effet sur l'environnement
Pow	Coefficient n-octanol / eau
REACH	Enregistrement, Evaluation, Autorisation des substances chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
S.A/A.S	Substance Active
STOT	Specific Target Organ Toxicity / Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles
SVHC	Substance of Very High Concern / Substance extrêmement préoccupante
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
vPvB	Very Persistent and Very Bioaccumulative substances / substance très persistante et bioaccumulable
UN/NU	Nations Unies

Méthodes utilisées :

La classification du mélange Savon noir liquide a été définie selon les méthodes décrites dans le Règlement 1272/2008, en ce qui concerne les dangers pour l'environnement, pour la santé.

Informations complémentaires :

Pas d'autres données disponibles.

Objet de la révision :

Il s'agit de la version 03 de ce document qui correspond à une mise à jour.

Elle répond aux exigences de l'Annexe II modifiée du Règlement REACH 1907/2006/CE et à celles du Règlement CLP 1272/2008/CE.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
--

Informations supplémentaires :

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 878/2020 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce produit et non pas comme une garantie ou une spécification qualité au niveau de ses propriétés. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.